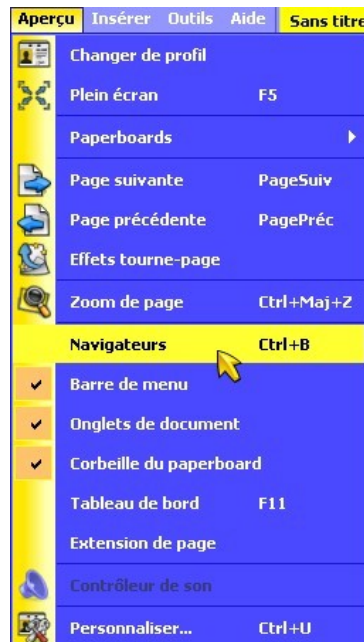


## Propriétés ou Actions : Quel navigateur choisir ?

Lorsqu'on souhaite créer des paperboards avec des fonctionnalités avancées, il est nécessaire d'employer le navigateur de propriétés et / ou le navigateur d'actions.

Il faut tout d'abord activer les navigateurs.



### 1. Le navigateur de propriétés



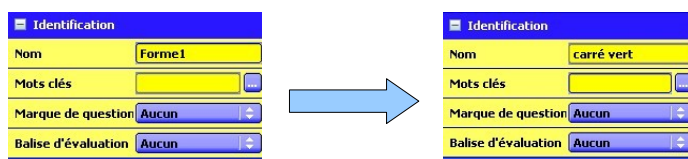
Lorsqu'un objet est créé, celui-ci possède un certain nombre de **propriétés** réparties dans les catégories suivantes :



En cliquant sur le « + » on développe chaque menu.

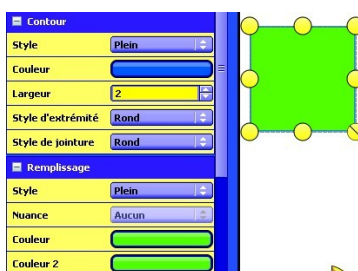
### 1.1 Modifier le nom de l'objet (Identification)

Lorsque l'on compte créer de nombreux objets, surtout s'ils se ressemblent par la forme et la couleur, il est recommandé de modifier le nom des objets au fur et à mesure de leur création.



### 1.2 Changer les couleurs de contour et de remplissage (Contour / Remplissage)

Les deux menus suivants permettent de modifier les couleurs de l'objet.



### 1.3 Imposer une règle de déplacement (Limiteurs)

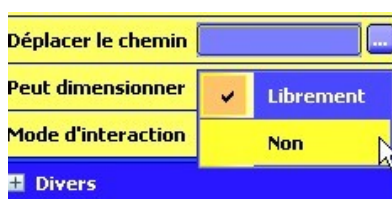
Par défaut, les objets se déplacent librement. Il est toutefois possible de limiter les possibilités de déplacement d'un objet : verticalement, horizontalement, en suivant un chemin défini.



NB : en choisissant « Le long du chemin », il faut qu'il y ait un chemin tracé sur l'espace de travail pour pouvoir le sélectionner dans « Déplacer le chemin ».

### 1.4 Empêcher le redimensionnement d'un objet (Limiteurs)

Dans le même menu (« Limiteurs »), on peut empêcher les utilisateurs de modifier involontairement la taille d'un objet. Il suffit de sélectionner « Peut dimensionner = Non »



## 2. Le navigateur d'actions

Il s'agit ici de définir une **interaction** qui s'activera au clic sur l'objet.

Ce navigateur possède deux onglets.

- Le premier (« Sélection actuelle ») permet d'attribuer une interaction à un objet. Tant qu'aucun objet n'est sélectionné, la liste reste grisée.



Une fois l'objet devant porter l'interaction choisie, ne pas oublier d'indiquer la cible de cette interaction. Pour la rendre effective, il faut impérativement terminer en cliquant sur « Appliquer les modifications ».

- Le second onglet (« Glisser - déplacer ») permet de déposer directement une interaction sur l'espace de travail.



NB : en déposant l'interaction sur un objet, c'est celui-ci qui devient interactif.